



PATRONAT

Les dirigeants de pas moins de 500 entreprises, réunis hier en assemblée générale extraordinaire, ont entériné, outre la feuille de route, le changement de logo, de siège et de dénomination de leur organisation, de Confédération patronale gabonaise (CPG) à Fédération des entreprises du Gabon (FEG).

Page 4

INCARCÉRATION

Au terme d'une garde à vue de 48 heures et après reconstitution des faits, Jean-Blankert Mouele, le jeune homme de 23 ans qui, dans la nuit du 4 au 5 octobre, avait tué son père et blessé grièvement son frère cadet (L'Union du 6 octobre), a été écroué vendredi à la prison centrale de Mouila.

Page 6

EDUCATION

En finir avec toutes les formes de violences à l'école, qu'elles soient physiques ou psychologiques. C'est l'objet de la séance de travail qui a réuni hier, autour de la ministre de l'Education nationale Camélia Ntoutoume-Leclereq, dirigeants syndicaux et responsables d'administrations sous tutelle.

Page 5

LES MAGISTRATS FACE À EUX-MÊMES

LA rentrée judiciaire hier, en présence du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a été l'occasion d'une autopsie sans complaisance de la profession de la part du Premier président du Conseil d'Etat et de la Commissaire générale à la loi - installés dans leurs fonctions peu auparavant -, ainsi que d'un rappel énergique aux principes éthiques et déontologiques. **Page 2**



POUR MOI QUOI...

Le Conseil d'Etat, à l'occasion de la rentrée judiciaire, a dit ce que nous pensons du corps judiciaire.

Une fois encore, les hauts magistrats ont dénoncé leurs tares. Ils l'ont fait sans complaisance, mais avec tristesse que cela en soit ainsi. La faute à qui? À ceux des membres qui usent et abusent de leur "pouvoir"...

On a écouté la commissaire à la loi. On a entendu le président du Conseil d'Etat prononcer son réquisitoire. Ce sont deux interpellations qui méritent d'être enten-

dues. Lorsque la critique vient de l'intérieur, c'est qu'il y a problème. Et là, là, là, aucun doute, notre corps judiciaire est malade de ses justiciers. Ce sombre tableau qu'on nous dresse chaque année à la même période en est la preuve tangible. Donc, il y a nécessité pour ce corps de changer afin de changer les autres. Car une justice qui ne joue plus son rôle est un danger pour la démocratie, pour l'Etat de droit. Alors, le corps judiciaire se doit de s'armer d'une farouche volonté pour nous proposer une nouvelle offre de dire le droit. Il en a la capacité. Il revient à nos magistrats chaque fois pointés du doigt d'avoir le courage de re-

connaître leurs insuffisances et faiblesses, d'adopter comme un bréviaire les deux discours entendus hier, et cette image désastreuse que l'opinion a d'eux va évoluer positivement. Cela est souhaitable et possible dès lors qu'à l'intérieur de ce corps, on compte aussi des hommes intègres prêts à mettre leur talent et leur intégrité à la disposition de ceux qui se trompent de chemin... droit du droit pour tous...

Le salut ne viendra jamais de l'extérieur. À chacun des membres du corps de la justice d'y croire et d'y penser quoi.